

Saint-Luc Infos

Numéro 169

Janvier/février/Mars

Sommaire : *Si Peu Soit-il !*

Nouvelles de la communauté : journée de prière, les Berne, autres nouvelles

Petit Dèj Février 2015

A la découverte de la société du Chili d'aujourd'hui

Un plat de pâtes : Suite du N°161 sur l'accompagnement des familles ROMS

Synthèse sur le Synode de la famille : contribution Saint-Luc

Lettre ouverte aux Pères du Synode

Nous commençons ce nouveau numéro de Saint-Luc-infos par un poème envoyé par Arsène Perbost, prêtre des Oblats de Marie Immaculée, au moment des fêtes de Noël 2014 mais il peut très bien constituer un lien avec notre temps de Carême 2015.

SI PEU SOIT-IL !

Vous portez bien
Si peu soit-il
Quelque chose
De l'âme
Des « petits »
Vous qui savez
Vous recevoir des autres
Vous qui savez
Si peu soit-il
Ouvrir vos bras
à l'accueil
à la rencontre
Vous qui savez
Si peu soit-il
Servir,
Ouvrir vos mains
Au partage
Vous qui savez
Si peu soit-il
Vous saluer



Espace Saint-Luc,
231 rue Saint-
Pierre
13005 Marseille
Tel :
0952 193 599
Mel :
stluc@stluc.org
Blog :
[http://stluc.over-
blog.com](http://stluc.over-blog.com)

Communauté
Catholique de
Marseille

Bulletin
périodique
Gratuit
Rédacteur :
Christiane GUES

Téléchargeable
Sur notre BLOG

Tendre les mains,
 Ouvrir les bras
 Pour accueillir
 Pour accompagner,
 Pour embrasser
 Pour dire la tendresse !
 Voilà bien en vous,
Si peu soit-il
 Les petites lumières
 de NOËL
 Infiniment plus scintillantes
 Que les mille lumignons
 De nos arbres de Noël
 Ou de nos galeries marchandes
 AINSI SOIT-IL !...
SI PEU SOIT-IL !

Arsène

J'ajouterais à ces lumières, celles placées sur notre route vers Pâques, petits jalons de nos dimanches de Carême.

Ainsi Dieu jette son arc de guerre au milieu des nuages et il dit : Gn.9, 14 « *Lorsque l'arc-en-ciel paraîtra au milieu des nuages, je me souviendrai de mon alliance avec vous et avec tous les êtres vivants* ». Ainsi débute le premier dimanche de Carême.

Puis c'est la lumière de la Transfiguration : Mc.9, 3 « *et ses vêtements devinrent resplendissants* », puis celle du psaume 18 : « *le commandement du Seigneur est limpide, il clarifie le regard* ». Saint-Jean 3,21 : « *Celui qui agit selon la Vérité vient à la lumière* », et encore psaume 50 : « *crée en moi un cœur pur* » et en s'adressant à Philippe Jn.12, 21 « *Nous voudrions voir Jésus..* »

Ces petits jalons dirigés vers la lumière sont un véritable éclairage pour notre foi. Ils font le lien avec « *les petites lumières de NOËL* » et sont bien plus lumineux et réchauffants que tout le soleil du monde proposé par les Tours Opérateurs dans les îles Océaniques. Ils brillent en nous et nous conduisent à la Résurrection. Et j'ajouterais comme Arsène :



SI PEU SOIT-IL !

Nouvelles de la communauté

Vincent de Marcillac a quitté Saint-Luc le 31/12/2014

Aujourd'hui, à Saint-Luc, nous cheminons avec Michel Joguet.

Il nous a accompagnés pour notre première

journée de prière

Celle-ci a conduit nos pas le dimanche 25 janvier 2015 à Saint-Jean-de-Garguier. Malgré la fraîcheur, le soleil était au rendez-vous et nos temps de méditation ont pu se dérouler à l'extérieur.

Un très bon repas chaud nous attendait marquant une pause fort agréable dans notre journée.

Dans un premier temps nous avons prié avec l'Évangile de Jean et l'appel des premiers disciples

Le deuxième temps, toujours avec Jean, nous a invités à « *demeurer* » avec Dieu nous faisant ainsi passer de la « recherche » à la « fidélité ».

Nouvelles des BERNE

- Minnie a fêté ses 90 ans le 5 novembre 2014 (elle est née en 1924, et Roger en 1920)

- Roger siège au "Conseil de la vie sociale", qui réunit des représentants de la direction, du personnel, des pensionnaires et des familles de la maison de retraite de Korian les Lubéron
260 chemin de la station 13610 Le Puy Ste Réparate

Mais aux dernières nouvelles Minnie a eu une crise de Parkinson et a été hospitalisée pendant 15 jours durant lesquels Roger est allée lui rendre visite chaque jour. Elle est de nouveau à la maison de retraite mais elle n'est pas remise et son état de santé laisse encore beaucoup à désirer.

Plusieurs personnes de Saint-Luc vont leur rendre visite régulièrement et nous tiennent au courant de leur état de santé.

Nouvelles d'autres membres de la communauté

Odette Baldit qui a fréquenté Saint-Luc avec son mari Charles pendant plusieurs années est décédée dans le courant du mois de janvier. Plusieurs membres de la communauté Saint-Luc ont participé à ses obsèques.

Martine Douard a perdu sa mère le 16/1/2015 après s'être occupée longtemps de sa maladie. Les obsèques ont eu lieu le lundi 19/1 et là aussi plusieurs membres de la communauté Saint-Luc y ont participé. La cérémonie entièrement faite par une religieuse a été fort appréciée. Elle nous a rappelé à tous que le chemin vers Dieu était le chemin de l'Amour, que cet Amour était fait le plus souvent de petites choses comme élever ses enfants et que le chemin fait de grandes choses était exactement le même.

PETIT DEJ' Février 2015

Suite aux événements tragiques du mois de janvier, les petits dèj' à Saint-Luc se sont orientés sur la *libre expression* et sur le *terrorisme*.

Le 8 Février nous étions 12 participants. Les sujets proposés ont été :

- la Laïcité

- Signer l'appel de Reporters sans frontières ?

- Sujet retenu : Comment lutter contre le terrorisme ?

Parmi les expressions émises :

- "*Terroriste*" est un mot qui n'a pas grand sens. On est toujours le terroriste de quelqu'un (il existe même parfois le "terrorisme verbal").

- Les terroristes actuels sont parfaitement organisés, ce ne sont pas des gens qui ont "pété les plombs". En réalité ce sont toujours des problèmes politiques.
- Les islamistes veulent être de race pure (charia)... Cela rappelle le nazisme.
- Plus ou moins cela remonte aux colonialismes.
- Des violences intolérables et incompréhensibles lorsque, il y a quelques années, des gens ont commencé à prendre pour cibles les pompiers, les médecins, venus là pour les protéger.
- A noter que généralement les Comoriens restent calmes.
- Il existe des secteurs du monde qui sont moins tentés par la violence (Océan Indien, par ex. La Réunion).
- Un espoir dans les réunions d'imams, à Marseille entre autres ; l'islam est très émietté, il y a difficulté chez les musulmans à produire des attitudes ou des paroles générales. Il faut valoriser l'enseignement du Coran, dans toutes ses dimensions. Il faut également valoriser l'interreligieux.
- Pour ce qui est de l'émiettement de l'islam, il est à noter que les chrétiens sont divisés aussi (l'unité des chrétiens"...).
- Ce qui est à notre portée, c'est de parler davantage aux gens, autour de nous, même dans les lieux publics. Les gens qui se parlent peuvent mieux se connaître (des exemples cités parmi nous dans leur rue, leur quartier).
- Y a-t-il davantage d'attentats en Occident (y compris en Australie ?).
- Amalgame entre occidentaux et "chrétiens". (C'était le jour de l'attentat de Copenhague).
- La non-violence dans ce contexte... efficace sur le long terme.
- La violence est en nous ; c'est le travail des religions de la combattre.
- Ne pas étiqueter les gens pour ne pas les stigmatiser par des mots inappropriés ou trop sommaires ("Arabes" par ex.).

Notes (partielles) prises par Jean-Pierre REYNAUD

A la Découverte de la société du Chili d'aujourd'hui

Novembre 2014 nous a valu un très beau voyage au Chili.

Deux raisons ont motivé ce déplacement exceptionnel :

- Nous souhaitions fêter nos 45 ans de mariage, les pleins et les déliés d'un temps que nous vivons avec bonheur ... pour l'essentiel.
- Accompagnement de Guy Aurenche, président du CCFD TS (Comité Catholique Faim et Développement – Terre Solidaire), ancien président de l'ACAT (ONG œcuménique contre la torture et la peine de mort).

C'était un voyage proposé par la Vie, hebdomadaire auquel nous sommes abonnés depuis des années.

La présence de Guy A. a donné à ce voyage une couleur particulière : outre la découverte de sites incroyables, des geysers du désert d'Atacama jusqu'aux glaciers de Patagonie, nous avons découvert quelques réalités sociales et économiques à côté desquelles nous serions vraisemblablement passés s'il n'avait été là.

Trois grands souvenirs :

1) *La población La Victoria*. Un quartier pauvre au sud de Santiago, emblématique d'une organisation populaire exemplaire : dans la nuit du 30 octobre 1957, trois mille familles occupent un emplacement de moins d'un kilomètre carré. C'est la première prise de terrain massive et organisée qui ouvrira la voie à des centaines d'opérations semblables. L'armée a encadré, fait le blocus sur l'eau et les vivres, des dizaines de bébés sont morts dans les premières semaines.

Il a fallu neuf ans pour que les habitants de la Victoria construisent leurs maisons (en « adobe » boue séchée, mélangée à de la paille), fassent arriver l'eau et l'électricité, creuser des égouts, installer un dispensaire, ouvrir une école. Il a fallu attendre 1966 pour que la situation juridique de propriété soit légalisée.

Dès 1958 une fraternité des petites sœurs de Jésus (sœurs de Foucault) vient partager la vie des gens.

L'époque difficile de l'Unité populaire (Allende) de 1970 à 1973 connaîtra un engagement renforcé des chrétiens de la Victoria. Au moment du coup d'état du 11 septembre 1973, l'armée mitraillera l'église et la cure. Le nouveau curé chilien donnera aux jeunes la force spirituelle d'une formation plus profonde de la foi et de la responsabilité missionnaire. De nombreuses associations laïques voient le jour, notamment parmi les femmes.

C'est la mort d'André Jarlan, un prêtre aveyronnais, vivant à la Victoria depuis quelques années, le 4 septembre 1984 qui scellera la rencontre entre la force humaine des pauvres et leur force spirituelle.

Aujourd'hui, ce quartier, resté très pauvre, continue d'abriter une paroisse des plus chaleureuses. Nous y avons été reçus avec des gestes d'une grande fraternité : chacun de nous a reçu une petite bougie en cire d'abeille et une image représentant une colombe. La célébration fut des plus participatives... les chants, la musique, les expressions diverses...

Je ne peux m'empêcher de citer Pierre Dubois, décédé en 2013, un des amis d'André Jarlan :

« L'eucharistie du dimanche est toujours très vivante. On ne connaît pas beaucoup de chants mais ceux que l'on connaît, on les chante jusqu'au bout. L'homélie est un dialogue entre les fidèles et le prêtre en lien avec les événements de la semaine. A la prière universelle, les demandes fusent de tous les côtés et les enfants n'ont pas peur de prier pour leur papa chômeur ou le voisin qui a été arrêté... »

A l'issue de la célébration, tout le groupe a été reçu, sous un hangar, pour un déjeuner des plus fraternels, ambiance festive !



2) Rencontre avec Antonio et Maria de l'ONG ECO (Education y Communication)

Ils sont venus à notre rencontre, un soir, à Santiago pour témoigner des réalisations de leur association, elle même soutenue de longue date par le CCFD TS.

Trois grandes exigences pour cette ONG : la mise en réseau des acteurs de terrain, l'apport financier, élaboration de plaidoyers qui sont envoyés aux décideurs.

Maria, qui a 25 ans, témoigne de la difficulté pour les étudiants à payer leurs études. Ils doivent emprunter à la banque et rembourser ensuite sur des dizaines d'année. Le but est d'obtenir l'accroissement du nombre des bourses et des taux bancaires faibles. Exemple de pression faite au gouvernement : une course de 1800 heures autour du palais présidentiel, un bal avec des étudiants déguisés en cadavre. Plus de 200 000 personnes ont ainsi manifesté avec seulement 15 professeurs ... non titulaires de leur poste, ils craignent pour leur carrière.

Quelques évolutions aujourd'hui : les leaders étudiants ont été élus comme parlementaires ; les étudiants contrôlent les espaces éducatifs par autogestion. Michelle Bachelet, l'actuelle présidente du gouvernement, travaille à ce projet.

3) Rencontre avec Pascal et Jeanne qui travaillent au SEDEJ (Service de développement de la jeunesse).

En 1967 se développe la pastorale de la jeunesse, accueillie par les évêques des pauvres. Il y a 25 ans, l'association comptait 12 personnes salariées, aujourd'hui ce sont plus de 100 personnes qui y travaillent sur tout le territoire. Les enfants pris en charge par l'association sont, tous, envoyés par des juges pour enfants. Des fêtes de quartiers, des rencontres culturelles, des clubs d'enfants ... tout un monde qui se mobilise pour inventer un monde meilleur.

L'association reçoit des aides internationales mais aussi nationales.

Ces rencontres nous ont permis de découvrir l'engagement inconditionnel d'une partie de l'Eglise Catholique au Chili, imprégnée de la Théologie de la Libération, pour l'accès au droit et à la formation des plus pauvres.

Régine et Gilles Thiriez

Un Plat de Pâtes :

Accompagnement des familles ROMS (Suite du N°161 de Saint-Luc-infos)

Depuis notre première soirée à St Luc au printemps 2013, beaucoup d'évènements ont été vécus par les 12 familles qui étaient hébergées à St Pierre depuis janvier 2012.

Le contrat entre le diocèse et l'AMPIL s'est terminé comme prévu début juillet 2013 et à ce moment là rien n'a pu être proposé aux familles comme relogement et suivi de l'accompagnement. Le projet d'aménagement de la maison semblait pouvoir se poursuivre Même si nous savions et répétions que toutes les familles ne seraient pas relogées dans cette maison, elles sont toutes parties pour l'été en Roumanie persuadées de rentrer en septembre dans une maison toute neuve. Hélas à leur retour elles ont bien du se rendre à l'évidence : rien n'avait été fait dans la maison qui allait rester fermée et pour elles ce fut de nouveau le bidonville à Plombières. Il y avait déjà une vingtaine de familles sur ce terrain sans eau, les familles de St Pierre y ont construit leurs cabanes.

Nous avons très mal vécu cette rentrée car il nous semblait que nous avions comme un « contrat » avec ces familles à qui il avait été dit qu'on ne les ramènerait pas à la case départ (cad la rue). Malgré tout les enfants ont de nouveau été scolarisés, nous avons continué les accompagnements pour le suivi médical, et grâce à l'hospitalité du Père Paul Daniel de la paroisse de la Belle de mai, qui a mis une salle à notre disposition, nous avons fait des ateliers d'alphabétisation pour les parents. Les conditions de vie étaient très dures et à chacune de nos venues sur le terrain c'était toujours la même question : quand allez-vous nous donner une maison ?

Parallèlement nous avons sensibilisé le diocèse sur le sort de ces familles d'autant plus que le projet de l'AMPIL sur St Pierre ne semblait pas avancer. Des délégués choisis par les familles ont été reçus par Mgr pontier qui est venu sur le terrain de Plombières le jour de Pâques 2014.

L'AMPIL s'étant désengagé, un nouveau projet a vu le jour avec L'ACSC (Association des Cités du Secours Catholique) : projet sortie de bidonville et accompagnement vers le logement et l'emploi. Un projet parallèle est mis en place sur Aix. Le projet a été présenté aux familles qui ont commencé à espérer de nouveau. L'ACSC les a aidés à dire comment ils voyaient leur avenir et celui de leurs enfants. Tous ont manifesté le désir de rester en France, d'y trouver un travail autre que faire les poubelles et souhaitent que leurs enfants puissent suivre une scolarité normale.

Au mois de juin la nouvelle est arrivée que l'expulsion du camp de Plombières aurait lieu au mois de juillet.

Une course contre la montre a alors commencé car il n'était pas question d'obliger les familles à partir chercher un autre terrain, construire une nouvelle cabane, vivre dans la crainte d'une nouvelle expulsion...

Toutes les paroisses ont été sollicitées pour savoir si elles avaient des locaux en dur ou un terrain pour mettre des caravanes afin de loger les familles provisoirement jusqu'à ce qu'elles intègrent un logement. L'important étant que les familles ne vivent plus dans l'insécurité et dans la crainte d'une expulsion pour construire sereinement leur projet.

C'est ainsi que 3 jours avant l'expulsion du terrain de Plombières, une famille s'est installée à Ste Anne, un couple ainsi que les 2 frères de la femme à St marcel, 4 familles dans un gymnase à St Calixte, une autre dans une caravane à St François Xavier et 5 familles seulement à St Pierre pour éviter au maximum les problèmes avec le quartier.

Depuis les enfants ont été réinscrits à l'école St Pierre, 3 vont au collège. Nous n'avons pas eu de place en maternelle pour les 4 enfants de St Calixte et un de St Pierre.

Le renouvellement des domiciliations et des cartes d'aide médicale prend beaucoup de temps et nous avons commencé les inscriptions à pole emploi. Le temps est encore compté puisque les hébergements provisoires ont été conclus pour 6 mois renouvelables une fois. Le secours catholique est associé à ADOMA et HAS pour obtenir des appartements pour les familles.

Pour les adultes la priorité est d'obtenir des cours de français et une formation. Mais les difficultés sont nombreuses car la plupart ne savent pas lire et il faut que les cours soient adaptés.

Régine et Joëlle



PS : Depuis notre intervention, 3 familles ont été relogées. Des formations sont envisagées pour un certain nombre et surtout un travailleur social a été embauché et une nouvelle bénévoles très au fait des problèmes de l'emploi et des dispositifs existants est venue renforcer l'équipe.

Synthèse sur le Synode de la Famille

Plusieurs réunions ont été organisées à Saint-Luc en vue d'apporter notre contribution à la réflexion en Eglise sur « la vocation et la Mission de la famille dans le monde contemporain ».

Ces réunions, au nombre de quatre, se sont déroulées ainsi :

- 1- L'Ecoute : le contexte et les défis concernant la famille « **Ecouter** »
- 2- Le Regard sur le Christ : l'Evangile de la famille « **Regarder** »
- 3- La discussion : les perspectives pastorales « **Discuter** »
- 4- Les contributions individuelles regroupant les acquis de notre réflexion « **Ecrire** »

Ces réunions nous ont demandé un très gros travail dont voici la synthèse Celle-ci sera suivie d'une lettre ouverte d'intervention adressée aux Pères du Synode

CONTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ SAINT-LUC À LA RÉFLEXION EN ÉGLISE SUR LE SYNODE ROMAIN D'OCTOBRE 2015 « **LA VOCATION ET LA MISSION DE LA FAMILLE** **DANS LE MONDE CONTEMPORAIN** »

Pour répondre à la demande des Pères du synode romain de 2014 que « le cheminement collégial des évêques et l'ensemble du peuple de Dieu, sous l'action de l'Esprit Saint, [puissent les] guider pour trouver des voies de vérité et de miséricorde pour tous » et à celle du Père Pontier que lui soient communiqués « réactions, suggestions, témoignages et initiatives », une vingtaine de fidèles, membres ou sympathisants de la Communauté, se sont réunis à quatre reprises à l'Espace Saint-Luc pour examiner l'ensemble du rapport final des Pères du synode.

On trouvera ci-dessous:

- **la synthèse de leur réflexion**
- **une contribution individuelle qui porte sur la méthode suivie par les Pères dans leur rapport.**

Synthèse de la Réflexion sur le rapport final des pères du synode

. L'écoute : le contexte et les défis concernant la famille

Cette première partie du rapport présente un constat quasiment exhaustif des réalités familiales contemporaines, dans lequel le constant balancement entre « ombres » et « lumières » a tendance cependant à marquer surtout les ombres : pourquoi ne pas dire, par exemple, que les couples « hors des clous » aux yeux de l'Église sont tout aussi solides (ou tout aussi fragiles) que les autres ? Que notre monde marqué par l'individualisme montre *aussi* une soif de rencontre de l'autre et, plus largement, de fraternité ?

N'est pas posée en outre cette question fondamentale qui a suscité dans notre groupe des réponses divergentes : « Pour notre société marquée par l'émancipation de la femme, la crise économique, environnementale, etc., la famille est-elle une structure d'avenir ? » Et il est également omis un élément qui aurait dû trouver place dès cette réflexion préliminaire : le hiatus qui existe entre le vécu des familles et la discipline de l'Église, car cette dernière *aussi* pèse sur la vie des familles et des individus.

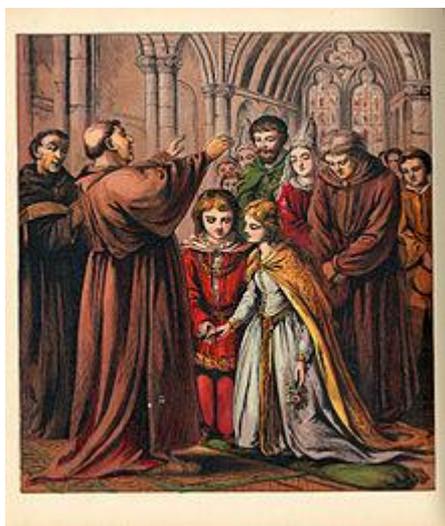
Puisque sont justement dénoncées les violences faites aux enfants, aurait pu être mentionné ainsi le cas de cette petite fille brésilienne enceinte de son beau-père qui l'avait violée et dont la mère a été excommuniée pour l'avoir faite avorter, ce qui était ajouter dans cette famille une souffrance à tant d'autres souffrances. Et dans un autre domaine, le refus opposé, en bien des

lieux d'Église, aux divorcé(e)s remarié(e)s lorsqu'ils désirent communier lors de la « communion privée » de leurs enfants ou de cérémonies familiales. Notre point de vue de laïcs est important pour attirer l'attention des prêtres sur de tels points ; c'est là aussi notre mission.

Nos réserves les plus importantes portent cependant sur le § 11, « *Le défi de la pastorale* », qui nous a paru en retrait de ce qu'a écrit le pape François dans *La Joie de l'Évangile* où nous avons cru lire que si l'Église doit accompagner les gens sur leur route, là où ils en sont, c'est sans projet préconçu, sans « obligation de résultat » non plus.

Or affirmer que « les grandes valeurs du mariage et de la famille chrétienne correspondent à la quête qui traverse l'existence humaine, y compris à une époque marquée par l'individualisme et par l'hédonisme » est pour le moins problématique pour le mariage, devenu minoritaire dans notre société (et plus encore le mariage chrétien !). Et surtout, les « valeurs » de la « famille chrétienne », d'ailleurs non autrement définies, sont ici présentées comme une sorte d'idéal venant en contrepoint des réalités sociales, alors que la finalité du document devrait être de « revisiter » cet idéal pour le traduire en termes audibles par tous.

De même, écrire qu'« il faut encourager le désir (...) de se sentir pleinement partie prenante de l'Église, même chez ceux qui ont fait l'expérience de l'échec ou se trouvent dans les situations les plus disparates » apparaît contradictoire avec la discipline actuelle qui, en excluant ces fidèles de l'eucharistie et de la pénitence, ne saurait les encourager « à se sentir *pleinement* partie prenante de l'Église. » Les Pères du synode ont-ils voulu marquer par là qu'ils entendaient lever cette contradiction lors de la session d'octobre 2015 ? C'est ce que nous osons espérer.



Un Mariage au
Moyen-Âge

II. Le regard sur le Christ : l'Évangile de la famille

Nous avons été sensibles aux bonnes intentions affichées dans cette deuxième partie, qui use de la « loi de gradualité » afin de distinguer dans la Révélation « les différents degrés à travers lesquels Dieu communique » (§ 13) et, dans la pastorale, « les étapes possibles de croissance des personnes qui se construisent jour après jour » (§ 24).

Pour autant son titre, « Le regard sur le Christ : l'Évangile de la famille » ne nous paraît guère s'accorder avec son contenu. Du Christ, en effet, et de son attitude envers la famille, il n'est question que pour signaler à la fin du § 14 qu'il « a pris place dans une famille » – formulation heureusement plus neutre que le pieux renvoi du § 23 à la « Sainte Famille de Nazareth » dont les Évangiles ne disent mot, sinon qu'adolescent, le Fils fugua pour « vaquer aux affaires de son Père. » Et rien n'est dit de la réponse que, devenu adulte, il fit à la question : « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? Quiconque fait la volonté de mon Père » (Mt 12, 48-50) ; relever la

préférence pour la fraternité spirituelle sur les liens du sang qu'il a ainsi marquée serait pourtant indispensable pour ne pas se méprendre sur ce qu'était réellement la « Sainte Famille » (cf. M. Serres, « La saine Famille », *Études*, t. 418, 2013/2, p. 161-172).

Cela est si vrai que dans le rapport, les seules autres références au Christ tiennent à sa présence aux noces de Cana (où il a procuré le meilleur vin aux époux sans s'inquiéter apparemment de savoir s'ils étaient en règle avec la Loi), son opposition au divorce, son face-à-face avec la Samaritaine et la femme adultère (§ 14) : ce sont autant d'épisodes relatifs au mariage ou à la vie de couple, et non proprement à la famille, ce qui devrait inciter l'Église à la réserve lorsqu'elle s'exprime sur elle. Dans cette perspective, on comprendra que nous ait surpris la place cardinale faite à l'enseignement du magistère aux § 17-20, comme nous a surpris le bref développement consacré au § 18 à *Humanae Vitae*, qui ne concorde guère avec le sentiment que nous avait laissé sa lecture.

Le § 21 nous a paru en revanche éclairant, mais nous sommes plus partagés sur la dernière section de cette deuxième partie (§ 23-28). Nous avons été sensibles en effet au fait que les Pères aient eu l'intention d'y marquer leur « miséricorde envers les familles [ou plus exactement les couples : toujours la même ambiguïté !] blessées et fragiles », car cela ne pourra qu'encourager les pasteurs et les fidèles à porter un autre regard sur ceux qui sont hors de la discipline actuelle de l'Église. Mais la teneur de ces paragraphes peut laisser, à tort sans nul doute, le sentiment que l'on a entendu ici « ratisser large », voire, comme l'a dit l'une d'entre nous, « récupérer dans les poubelles. » Et, surtout, le § 28 sur les divorcés remariés – peut être parce qu'il a dû faire l'objet de laborieux compromis entre opinions divergentes – nous a paru être un exemple d'école de la « langue de buis » dont on use trop souvent encore dans l'Église. Puissent les Pères l'amender en octobre prochain et, plus encore, le pape François dans ce qu'il retiendra de leurs travaux.

III. La discussion : perspectives pastorales

Nous avons apprécié que cette dernière partie commence par évoquer les contextes de l'évangélisation des familles, sans oublier dans le vigoureux § 38 les « conditionnements culturels, sociaux et économiques » qui pèsent sur elles, et en appelant au § 33 à une « conversion du langage » pour qu'il soit « significatif ». Le plan suivi ensuite, qui traite d'abord de la préparation au mariage et des premières années de la vie conjugale, puis des fidèles hors de la discipline de l'Église, nous a paru en revanche à rebours du souci constant du pape François que l'Église sorte des sacristies pour se porter *prioritairement* à la « périphérie ». Dommage !

Pour autant, ce qui est dit de la préparation au mariage et de l'accompagnement des jeunes mariés (§ 39-40) nous a paru bienvenu, comme est bienvenu que soient reconnues dans la section consacrée aux « personnes blessées » la « nécessité de choix pastoraux courageux » (§ 45) et celle de l'écoute des familles « avec respect et amour » (§ 46). Mais les développements qui suivent ne peuvent que laisser l'impression que cet amour est surtout ordonné à la finalité de signifier à ces « blessés » de « rentrer dans le rang ». Et l'expression a parfois des généralisations abruptes : comment écrire ainsi que « les enfants sont, *dans tous les cas*, des victimes innocentes [d'un divorce] » (§47) ? Il en est pour qui la séparation de leurs parents a été une délivrance !

Quant aux « choix pastoraux courageux » dont les Pères ont reconnu la nécessité, ils paraissent bien timides à ce stade de leur réflexion. La volonté d'assouplir les règles de nullité du mariage (§ 48-49) n'est qu'un pis-aller, de surcroît injurieux aux yeux de beaucoup de divorcés, surtout s'ils ont des enfants : ceux-ci doivent ils également être « annulés » ? Quant à la possibilité pour les divorcés remariés d'accéder à la pénitence et à l'eucharistie (§ 52-53), dont il est clair qu'elle a fait débat chez les Pères, puissent les éclaircissements théologiques qu'ils souhaitent à son sujet les

conduire à une position libérale, car la discipline qui a cours actuellement en ces domaines est vécue par beaucoup de fidèles, divorcés ou non, comme un véritable scandale.

Mais surtout, rien n'est dit de cet autre scandale qu'est l'admission au baptême de conjoints de divorcés remariés qui doivent choisir, selon la discipline actuelle, de rompre leur union s'ils veulent suivre la foi qui les porte vers le Christ et son Église. Et il est fâcheux d'autre part que « la discipline relative au mariage dans les Églises orthodoxes » ne soit évoquée que dans le cadre d'une réflexion œcuménique sur les mariages mixtes (§ 54). Car c'est au sein de notre Église catholique qu'une telle réflexion devrait s'instaurer, afin qu'elle explore sérieusement la possibilité de célébrer elle aussi des secondes noces. Ce serait là, vraiment, faire œuvre de miséricorde.

De miséricorde ou au moins d'écoute et d'attention, le rapport intermédiaire du synode en faisait montre à l'égard des homosexuel(le)s, en écrivant : « Les personnes homosexuelles ont des dons et des qualités à offrir à la communauté chrétienne » ou encore : « Sans nier les problématiques morales liées aux unions homosexuelles, on prend acte qu'il existe des cas où le soutien réciproque jusqu'au sacrifice constitue une aide précieuse pour la vie des partenaires. De plus, l'Église prête une attention spéciale aux enfants qui vivent avec des couples du même sexe. » Quel contraste avec le § 55 du rapport final, qui ne fait pas la moindre place à ce que vivent les homosexuel(le)s et se borne à rappeler d'un mot la doctrine de l'Église, renvoyant pour cela à une note du Saint-Office à propos du « mariage pour tous », qui paraît ainsi avoir été le seul souci des Pères ! À nos yeux, cette volte-face est ce qui entache le plus gravement le document qu'ils ont voté ; dans leur session d'octobre prochain, puissent-ils trouver d'autres mots pour réparer la blessure profonde qu'elle a causée, et pas seulement chez les fidèles homosexuel(le)s.

Quant aux deux dernières sections du rapport, sur la transmission de la vie (§ 57-59) et sur l'éducation (§ 60-61), elles nous ont laissé l'impression de « développements obligés » au ton très convenu. Dans un document destiné à éclairer l'aujourd'hui – et surtout l'avenir – de la pastorale, fallait-il vraiment n'évoquer à propos de la transmission de la vie qu'« un enseignement approprié des méthodes *naturelles* de procréation responsable » et renvoyer pour cela à *Humanae Vitae*, écrite voici près d'un demi-siècle et qui a connu chez les fidèles la réception que l'on sait ? Et que dire des deux dernières phrases, que les Pères ont tenu à ajouter au texte du rapport intermédiaire : écrire que « La pastorale et une dévotion mariale sont un point de départ opportun pour annoncer l'Évangile de la famille » constitue-t-il vraiment leur dernier mot sur le sujet ?



Contribution Individuelle relative à la Méthode suivie par les Pères dans leur Rapport

Un nouveau conditionnement des couples et de la famille ?

I- Inquiétude : *Un nouveau conditionnement des couples et de la famille*

Le programme d'évangélisation de la famille fait craindre le risque de la pensée unique : programmes spécifiques de croissance *authentique* (§ 39), recherche d'éducation de l'affectivité (§ 59), programme d'accompagnement en vue de *vérifier l'authenticité chrétienne* des engagements et *la validation* des liens établis (§ 43), volonté de *restauration* des liens en cas de conflit (§ 44 et 47), demande de *participation* à la vie ecclésiale de ceux qui sont en échec (§ 51), etc. Le champ sémantique récurrent est l'appel au retour à l'ordre.

II. Défaut de méthode

Le rapport final part donc d'un idéal, celui de la Sainte Famille. Partir d'un idéal n'est-ce pas partir d'un imaginaire ? Or partir d'un imaginaire fait le plus souvent passer à côté de ce qui se passe réellement. Le positionnement ne permet pas de percevoir ce que l'histoire donne à voir. Dès lors on peut se demander si la famille idéale à laquelle se soumettre est vraiment évangélique.

III. Facteurs historiques

Le langage du rapport ne tient pas compte du changement anthropologique majeur du XX^e siècle, à savoir d'abord le changement de statut social de la femme moins captive de l'andro-centrisme, puis son intégration dans l'économie de marché. Ferment de stabilité sociale et divine autrefois, la femme déstabilise aujourd'hui un ordre ancestral, elle joue également un rôle non négligeable dans la guerre de la redistribution des richesses au niveau mondial.

Par ailleurs, le désordre sociétal dans lequel nous vivons est moins à imputer à une responsabilité personnelle qu'à une faute collective cautionnant une spéculation financière autorisant la faillite de nombreuses nations. Par ricochet les familles sont les premières victimes de ces escroqueries.

Mais loin de voir dans l'histoire seulement le lieu du mal, il faut y voir le champ de travail de notre humanisation : les contraintes historiques sont des chemins de transformation. C'est à travers des facteurs historiques qu'on peut s'acheminer vers un idéal nouveau fait de justice, qui ne peut être « tout fait ». Le renouveau ne se révèle qu'à travers les contingences historiques à travers lesquelles des valeurs s'expriment.

Conclusion

Une conversion du regard, et donc du langage, est à souhaiter pour que, face à l'ampleur de la question, on ne tombe à nouveau dans la tentation du bon giron du passé. Une assemblée exclusivement masculine pourrait à cet égard manquer du soutien féminin pour parvenir à la raison pertinente et réelle des douloureux écarts des mœurs aujourd'hui.

Lettre ouverte aux «Pères» du synode

Par rene le 6 février 2015

Mes Pères,

Nous voici encore dans les premières aurores de cette année 2015 qui connaîtra l'aboutissement du synode sur la famille voulu par notre pape François.

J'en ai **applaudi** l'intuition, heureux d'y retrouver la générosité de regard du concile

Vatican II qui a marqué ma jeunesse. J'ai suivi de près les préparatifs puis les travaux de la

première session, applaudi à la franchise des débats, frémi aux crispations suscitées par le rapport intermédiaire du Cardinal Peter Erdo, désespéré du repli frileux dont témoigne la rédaction finale des *Lineamenta* qui vous ont été adressés dans la perspective de la session d'octobre 2015. Je sais combien les mois à venir seront décisifs. Comme la *Lettre* du cardinal Baldisseri, secrétaire général du synode, y invite, je prends donc la liberté de vous adresser cette «lettre ouverte» (1).

Je suis né catholique, d'une famille très croyante, et le suis resté à ce jour, n'ayant jamais trouvé de raison suffisante pour remettre en cause cette appartenance. Que dire d'autre qui, sans me faire sombrer dans une forme d'exhibitionnisme, dise néanmoins mon engagement constant au sein de l'Eglise, depuis un demi-siècle (2) et précise donc le lieu d'où je vous parle ? Car c'est du cœur même de cet ancrage ecclésial que je voudrais vous dire, pour le passé immédiat, ma déception et pour l'avenir que vous tenez entre vos mains : ma confiance et mon espérance.

J'ai aimé le souffle du «rapport intermédiaire»

Du *rapport intermédiaire*, tellement critiqué, j'ai aimé, précisément ce souffle de liberté qui conduisait l'Eglise à se décentrer d'elle-même comme l'y invite le pape François. Assurée de la Bonne Nouvelle dont elle est porteuse, pour le couple et la famille, elle pouvait s'offrir, sur le monde, un regard optimiste et généreux. Le texte nous invitait à «*percevoir les formes positives de la liberté individuelle*», à «*réaffirmer la valeur et la consistance propre du mariage naturel*» et «*reconnaître des éléments positifs dans les formes imparfaites*» du mariage civil, de la cohabitation et du concubinage, autant de types d'unions où l'on pouvait «*voir des valeurs familiales authentiques*» lorsqu'y trouvaient place : «*la stabilité, l'affection profonde, la responsabilité vis-à-vis des enfants, la capacité à résister dans les épreuves*» (2)

J'ai aimé, à propos des divorcés remariés, l'idée qu'un approfondissement théologique puisse nous aider à dépasser la seule ouverture faite à ces couples d'une «*communauté spirituelle*» ; comme j'ai aimé cette reconnaissance que «*les personnes homosexuelles ont des dons et des qualités à offrir à la communauté chrétienne*» et cette invitation à «*prendre acte qu'il existe (chez elles) des cas de soutien réciproque jusqu'au sacrifice*»... (3) Comme journaliste, j'en avais été le témoin, dans ces années 1980 où nombre de malades du sida, abandonnés par leur famille, fut-elle catholique, mourraient dans la solitude avec pour seul regard aimant, au moment de rendre leur dernier souffle, celui de l'homme ou de la femme qui partageait leur vie.

Lorsque je regarde autour de moi...

Et voilà que la synthèse finale, adoptée par les participants au Synode romain, qui sert aujourd'hui de document préparatoire au Synode ordinaire d'octobre 2015, auquel vous êtes appelés à participer, revenait sur ces «*audaces*». Comme si, au terme de leurs travaux : «*les pères synodaux (voulent) plutôt trouver les moyens de reposer la beauté du mariage chrétien plutôt qu'insister sur les aspects positifs des situations problématiques.*» (4) au point de se recentrer sur l'un en renonçant à l'autre.

Mes Pères,

Lorsque je regarde autour de moi : mes propres enfants, neveux et nièces, filleuls et filleules, tous en âge de vivre en couple, j'observe une belle diversité de mariages religieux ou civil, de pacs ou de simple concubinage. Parmi eux, il en est même un qui a osé le choix radical d'une vie monastique... Orthodoxe ! Leurs propres enfants sont, pour certains baptisés, pour d'autres non, quelques-uns ayant reçu en mairie un baptême républicain. Lorsque je regarde du côté de notre famille et de nos amis, j'y découvre indifféremment des vieux couples mariés, comme nous, mais aussi des personnes seules, ou des secondes unions après divorce. Et, parmi nos proches ou

connaissances homosexuels : des couples libres de tout lien juridique, d'autres pacsés ou récemment mariés.

C'est au milieu d'eux que je vis. Avec bonheur et reconnaissance. Le dimanche, à la messe, je les porte indifféremment dans ma prière. Je les vois témoigner : de fidélité dans leur couple, d'affection réciproque et de soutien, de responsabilité vis à vis de leurs enfants, de capacité à résister dans les épreuves de la vie, d'ouverture aux autres... bref de ces qualités perçues comme constitutives du mariage chrétien par celles et ceux qui acceptent que Dieu ait quelque chose à voir avec leur amour ! Ils savent que j'ai pour eux : respect, estime et affection. Et j'aimerais tant les faire partager à mon Eglise.

Ces «périphéries» où l'on semble vouloir vous dissuader de vous aventurer

Sans doute campent-ils dans ces «périphéries» que le pape François nous invite à visiter et où, soudainement, on semble vouloir vous dissuader de vous aventurer. Sauf s'il y avait quelques âmes à ramener au bercail. *«Il faut accueillir les personnes, avec leur existence concrète, savoir soutenir leur recherche, encourager leur désir de Dieu et leur volonté de faire pleinement partie de l'Eglise»* (5) *«Toutes ces situations doivent être affrontées d'une manière constructive, en cherchant à les transformer en occasions de cheminement vers la plénitude du mariage et de la famille à la lumière de l'Evangile.»* (6)

Mais voyez-vous, mes Pères, ceux dont je vous parle n'expriment pas forcément, aujourd'hui, un désir de Dieu qui les conduirait à vouloir faire pleinement partie de l'Eglise. Ils vivent et sont heureux de vivre, apparemment sans Dieu et sans Eglise. Pourtant, comme laïc croyant, cheminant à leur côté depuis longtemps, pour certains depuis toujours, j'ai envie de continuer à incarner auprès d'eux cet «art de l'accompagnement» constitutif de mon propre baptême, qui suppose *«d'apprendre toujours à ôter ses sandales devant la terre sacrée de l'autre»* (7) quelle que soit son appartenance ou son projet de vie.

Lorsque l'Eglise se refuse à voir Dieu à l'œuvre dans le cœur des hommes

De la situation des divorcés remariés j'observe qu'il vous est désormais proposé «un approfondissement ultérieur» (8) et de celle des personnes homosexuelles, la recherche d'une attention pastorale se référant à l'enseignement de l'Eglise selon lequel : *«Il n'y a aucun fondement pour assimiler ou établir des analogies, même lointaines, entre les unions homosexuelles et le dessein de Dieu sur le mariage et la famille.»* (9) Ce qui nous conduit à ce paradoxe que l'Eglise se refuse à voir Dieu à l'œuvre dans le cœur des personnes dès lors que cela ne correspond pas à sa compréhension du plan de Dieu. Sans même se demander si cette compréhension reste pertinente !

Mes Pères,

A quelques mois de l'événement qui marquera assurément la vie de notre Eglise, je mesure votre responsabilité et je ne doute pas une seconde de votre détermination à vouloir l'assumer en fidélité à la Parole de Dieu. Je sais les mutations de civilisations qui travaillent nos sociétés et les déchirements qui naissent de nos désirs contradictoires de liberté individuelle et de service du Bien commun. Je comprends le souci qui est le vôtre de rappeler aux jeunes générations combien le chemin d'amour, de fidélité et de fécondité qui leur est proposé répond au plus profond de leur attente et que Dieu peut les aider à l'assumer au travers des épreuves de la vie. J'adhère au regard pastoral auquel invitent les *Lineamenta* pour qu'au sein de nos communautés chrétiennes, personne ne se sente exclu, marginalisé, méprisé du fait de son échec, de sa souffrance, de sa différence ou de son simple désir de retrouver le bonheur.

Transformerons-nous le monde si nous ne l'aimons pas ?

Mais les autres, mes Pères ? Tous ces autres qui, pour des raisons qui vous échappent aussi bien qu'à moi, se trouvent aujourd'hui indifférents à l'Eglise et à la religion ? Tous ces autres au milieu desquels nous vivons au quotidien parce qu'ils sont nos enfants, nos amis, nos proches... n'aurions-nous rien d'autre à leur offrir qu'une impossible invitation à la conversion ? Transformerons-nous le monde si nous ne l'aimons pas déjà tel qu'il est ; si nous ne lui disons pas qu'il est aimé de Dieu ; si nous ne savons pas nous réjouir avec lui déjà de plus d'humanité, de solidarité ; si nous décidons de réserver notre regard et notre cœur aux seules personnes susceptibles de rejoindre le giron de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine ? Et serions-nous alors encore fidèles à l'Evangile de Matthieu 25, à l'esprit des Béatitudes ?

Mes Pères,

Je ne veux pas abuser de votre temps qui nous est précieux. La XIVe Assemblée générale ordinaire du synode à laquelle vous êtes invités à participer a pour objet : «*La vocation et la mission de la famille dans l'Eglise et dans le monde contemporain*». Osez discerner avec nous, généreusement, dans ce monde contemporain tellement décrié, la multitude et la diversité des semences du Verbe, pour ensemble les faire grandir, sachant qu'il appartient à Dieu seul de décider des conditions d'entrée dans le Royaume.

- 1 Un ami me fait observer que l'invitation du cardinal est à répondre à l'une ou l'autre des 46 questions formulées dans les Lineamenta, pas à « pétitionner pour faire pression » sur le synode. C'est exact, mais ce n'est pas non plus mon propos.
- 2 J'ai présidé, dans ma jeunesse, l'association des étudiants catholiques de Toulouse, avant que d'entrer comme journaliste, de 1974 à 2009, au sein d'un groupe de presse également catholique, Bayard, dont j'ai dirigé pendant dix ans le titre fondateur : *Pèlerin*. J'ai été hospitalier à Lourdes, catéchiste dans ma paroisse, chef scout, responsable départemental puis membre de l'équipe nationale des Scouts de France. Aujourd'hui membre du Conseil des Semaines sociales de France, et de la Conférence catholique des baptisés francophones (CCBF), je suis aussi administrateur de l'abbaye de Sylvanès (Aveyron), à la fois lieu source de la *Liturgie chorale du peuple de Dieu*, et haut-lieu de dialogue entre foi et culture. J'ai consacré quelques livres à trois prêtres dont la rencontre a profondément marqué ma vie : Mgr Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai, mon ami le frère André Gouzes op. et l'abbé Pierre. A l'heure où, pour deux ans encore, je participe à la mission du Secrétariat général du synode diocésain de Créteil, j'essaie de préserver un peu de temps pour l'écriture d'un blogue où je me présente comme « Journaliste, citoyen et « catho en liberté », blogue essentiellement consacré à la vie de mon Eglise et à son dialogue avec la société, où la présente lettre prend place.

René Poujol

3 Document intermédiaire § 5, 18, 38 et 22

4 *ibid.* § 48, 50 et 52

5 *5lmedia*, repris le 16 octobre sur le site de *Famille Chrétienne*

6 Lineamenta § 11

7 *ibid* § 43

8 *ibid* § 46

9 *ibid* question n°38

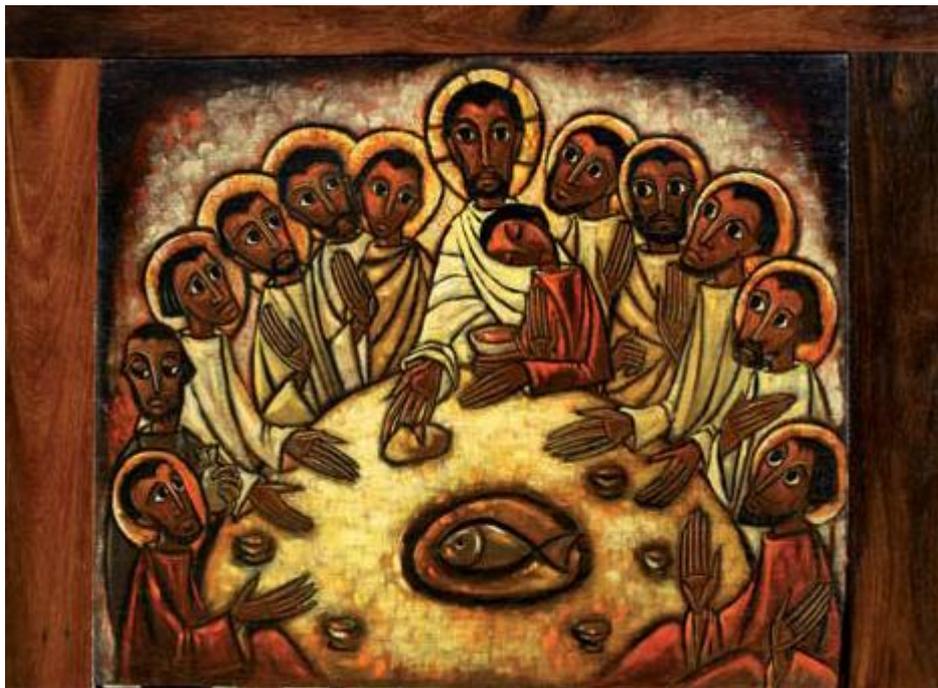
10 *ibid* § 55

En marge de nos réunions relatives au Synode, nous avons reçu à Saint-Luc quatre conférenciers venus nous apporter les points de vue de leur religion sur les divorcés-remariés dans :

- **Le Judaïsme** avec le rabbin Michel Liebermann
- **L'Église Orthodoxe** avec le Père Joachim Tsopanoglou
- **Les Églises Protestantes** avec le pasteur Olivier Raoul-Duval
- **L'Église Catholique** avec le Père Jean-Luc Ragonneau

Une **table ronde** avec les quatre intervenants est prévue le **jeudi 19 Mars** à Saint-Luc. Pour toutes ces religions, le divorce reste un échec et tout doit être mis en œuvre pour l'éviter. Mais seule l'Église Catholique fait des divorcés-remariés des « hors la loi » et les maintient en marge de tous les sacrements.

Aussi nous espérons par notre action contribuer à apporter un peu une ouverture dans ce sens.



Toute la communauté Saint-Luc vous souhaite
Une bonne fin de Carême,
Une bonne semaine Sainte
Une Bonne Fête de la Résurrection